

R. v. l. 1658.

A Utrecht, ce 21<sup>e</sup> Jan: 1658

Monsieur

208.

Le Loué Dieu de vous veoir. remis en bonne  
santé. Comme ie le prie pour la conti-  
nuation d'icelle pour longues années  
à vostre salut & le service de son  
altesse, au gré de beaucoup d'honnêtes  
gens, que de tout temps vous avez  
infiniment obligé par vos faveurs  
& civilités: Ce qui les à tant plus  
fait ressentir avec moy vostre  
grievue malade: Pour ce que touche  
Monsieur Lafabier de L'honneur  
qu'il vous à plu me faire, à fin  
que ie le fisse venir une petite  
Genealogie de ceulx de la Maison  
de Fonck, ou Donck d'Amerongen.  
J'en ay parlé avecq un Anticaire  
ici, qui me diet que pour ce faire  
véitablement il à besoin, que ceulx  
qui ont relation à ceulx de lad  
Maison, lui fassent venir la petite  
de Genealogie qu'ils en pourroyent  
venir avoir: Je l'attendray doncq de  
vous à temps opportun, & l'employe-  
ray apres tant que ie pourray, à v're  
ultérieur contentement & service  
& de ceulx que vous en voullés grati-  
fier au Pays de Linembourg: J'ay

cognu ici feu le Capne Dideric Vonck  
van Lienden, dont sa veuve est  
fille d'un gentilhomme appelle  
vander Mareq. demeurant dans sa  
maison prez d'Albentzeel, ayant  
esté par ci devant Depute de la  
part de la Province d'Overijssel à  
l'assemblee de Messieurs les  
Estats Generaux à La Haye qui  
seroit maintenant age d'environ  
20. ans. Et avoit led. Capne  
encore deux freres, vivans dans  
la Betuwe, s'exerçant journellm<sup>t</sup>  
à la chasse avecq les gentilhommes  
illecq: voyant que Messieurs du  
Lays de Gueres qui resident à la  
Haye avoient meilleure cognoissance  
de leur qualite que moy: Nous  
avons eu ici deux Bourgeois maistres  
dans la ville de Arnhem, Pere, &  
Fils, dont cestuy cy, a aussi esté de  
pute dans l'Assemblee de Westfrieze  
nomme Jean de Dideric Vonck de  
Lienden, ce fils, ayant laisse en  
vie une fille maintenant mariee  
au Bourgeois maistre Clercq, present  
comparant aux assemblees d'Etat  
de ceste Province, au nom de lad. ville  
de Arnhem. Comme aussi ont faict à  
leur vie les Pere & ayeul: Vous  
baisant tres humblement les mains, Je  
me donne le honneur de me dire

Monsieur

avec tres humble service

J. van der Maer

ke  
r  
de  
k  
s,  
a  
t-  
m  
on  
e  
s  
h  
m  
es  
u  
-  
lau  
3  
res  
e  
el  
e  
e  
e  
ut  
t  
le  
a  
e

Mijn Heere

Mijn Heere Huygens,  
Ridder Heere van  
Lijffecum & Erste  
Raed, <sup>en</sup> Secretaris van  
Sijne Hoogheyt &c  
In s. Gravenhage

